



Coordonnatrice infirmière autorisée

Soeurs de la Charité d'Ottawa — Ottawa, ON

36,00 \$ à 45,00 \$ par heure

Sommaire des responsabilités :

Sous l'autorité de la chef des soins, les coordonnatrices de jour, de soirée ou de nuit sont responsables de la prestation de soins infirmiers de qualité aux sœurs malades, prestation qui respecte la mission, les croyances et l'orientation stratégique des services des soins infirmiers professionnels des Soeurs de la Charité d'Ottawa. De plus, elles doivent participer à l'évaluation des besoins, à la planification, à l'organisation et à l'évaluation des soins.

Description des responsabilités :

1. Général :

- Faire preuve d'un jugement raisonnable et prudent en faisant appel à ses aptitudes pour résoudre efficacement les problèmes.
- Faire preuve d'expertise en promotion de la santé et en prévention en cernant rapidement les problèmes et les changements dans la condition des sœurs.
- Entretenir des relations efficaces en facilitant la communication ouverte, en faisant preuve de respect mutuel et en reconnaissant la contribution des autres.
- Assumer son leadership dans la coordination des activités de son équipe dans l'art de dispenser des soins de qualité, dans son perfectionnement professionnel et dans celui de son personnel.
- Répondre à toutes les urgences concernant les soins de santé des sœurs malades ainsi que de toutes les sœurs résidant à la Maison mère sur tous les étages.
- Évaluer la qualité et l'efficacité de l'exercice professionnel des soins infirmiers, du point de vue individuel et collectif.
- Continuer son perfectionnement professionnel et jouer un rôle de leadership dans celui du personnel infirmier.

- Rédiger le profil de la sœur malade à partir du cadre de référence de Virginia Henderson.
- Planifier la démarche des soins avec les sœurs malades et les membres du personnel et chercher à promouvoir l'indépendance des sœurs dans la satisfaction de leurs besoins tel que défini par le modèle de Virginia Henderson.
- Déterminer les diagnostics infirmiers / problèmes à partir des données d'évaluation.
- Élaborer des interventions infirmières particulières pour atteindre les résultats visés au moyen de l'élaboration d'un plan de soins axé sur la malade.
- Accompagner et assister le médecin, s'il y a lieu, pendant ses visites aux sœurs sous ses soins et le mettre au courant de tout changement dans la condition de ses malades.
- Aviser la directrice des soins de tout changement important dans la condition des sœurs malades.
- Pourvoir aux arrangements nécessaires pour l'admission d'une sœur à un hôpital de soins aigus (ambulance, avertissement de l'hôpital, de la supérieure des sœurs malades, préparation de la sœur malade).
- Préparer les réquisitions du magasin, du laboratoire et de la radiographie. Remplir les formulaires de consultation, de physiothérapie, etc. S'assurer que les spécimens sont envoyés au laboratoire et que les rapports sont consignés aux dossiers des sœurs malades.
- Compléter les dossiers des sœurs malades selon les politiques et procédures de la Maison mère.
- Recevoir et transmettre les rapports lors du changement de quart de service.
- Installer les hypodermoclyses, les tubes de Levine, etc.
- Élaborer et mettre à jour des routines de travail pour le personnel infirmier.
- Mettre à jour les histoires médicales des sœurs et les remettre à directrice des soins pour qu'elles soient transcrites à l'ordinateur.
- Voir à ce que soient complétés les rapports d'incidents et les autres formulaires requis pour les soins aux sœurs malades.
- Remplacer, au besoin, le personnel absent selon les normes établies.
- Gérer le temps supplémentaire, les vacances, les congés d'absence ou de maladie, les demandes à quitter le travail plus tôt que prévu à l'horaire en l'absence de la directrice des soins.
- Vérifier les feuilles de temps du personnel pour chaque période de paie en l'absence de la directrice des soins et les remettre à la personne assignée à cette fonction.
- Assurer l'ordre, la propreté et la sécurité de l'unité.

- Visiter les sœurs malades et être à l'écoute de leurs besoins.
- Rencontrer régulièrement les membres du personnel de soirée ou de nuit et rédiger un procès-verbal du contenu de la rencontre et le remettre à la directrice des soins. (Ceci s'applique aux coordonnatrices de soirée et de nuit.)
- Préparer, vérifier, envoyer à la pharmacie les * Mar Sheet + et les * Three Months Medications Sheets +, s'il y a lieu.
- Préparer, vérifier et placer les médicaments narcotiques sous clef.
- Exécuter toutes les ordonnances médicales en conformité avec les soins d'entretien et de continuité de vie.
- Collaborer avec la supérieure locale, son assistante, l'aumônier pour l'administration des sacrements et voir à ce que les sœurs sérieusement malades reçoivent l'Onction des malades.
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par la directrice des soins.

2. Santé et sécurité au travail :

- Porter à l'attention de la chef des soins ou de sa remplaçante toute situation qui pourrait présenter un risque pour la santé et/ou sécurité ou rapporter tout accident de travail.
- Se familiariser avec le plan des mesures d'urgence établi par la Maison mère et l'enseigner annuellement à son personnel.

Profil des exigences :

- Certificat d'adhésion en règle Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) ;
- Baccalauréat en sciences infirmières d'une institution universitaire canadienne reconnue.
- Certificat récent en réanimation cardio respiratoire.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience en gérontologie / gériatrie.
- Une expérience dans un poste similaire constitue un atout.
- Excellentes relations interpersonnelles et aptitudes à travailler en équipe, à organiser, à communiquer oralement et par écrit.
- Sens de l'organisation et capacité dans la constitution d'une équipe.
- Faire preuve de leadership, d'autonomie et de loyauté.
- Pouvoir s'adapter, avoir un esprit innovateur et une capacité à travailler sous pression dans un milieu en constante évolution.
- Capacité de communiquer aisément en français et en anglais.

Heures à temps partiel : 25 par semaine

Date limite de candidature : 2021-11-27

Type d'emploi : Temps Plein, Temps Partiel

Mesures COVID-19:

vaccination exigée et mesures préventives en soins infirmiers

Heures à temps partiel : 25 par semaine

Date de début prévue : 2021-12-01